

Thème 4 –

Pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur du progrès social

1. Introduction

La séquence de la dernière élection présidentielle a été assez significative des évolutions du rapport des Français à la démocratie parlementaire et aux partis politiques.

Un an auparavant, l'élection d'Emmanuel Macron était imprévisible mais peut trouver plusieurs facteurs explicatifs : il a bénéficié d'une conjoncture favorable affaiblissant notamment la droite avec l'affaire Fillon, il a surtout su instrumentaliser un rejet des partis au pouvoir et incarner un supposé changement.

L'incapacité de la gauche socialiste à clarifier son orientation entre la priorité au libéralisme ou la conjonction avec les mesures sociales a conduit à l'épisode des primaires et le choix d'un candidat vite désavoué par une partie des siens puis le désastreux résultat de la présidentielle. Du côté de la gauche non socialiste, l'espoir suscité par une force d'opposition attractive pour les jeunes, susceptible de penser ensemble politique économique, sociale et écologique s'est rapidement émoussé lors des législatives au cours desquelles on a vu resurgir l'incapacité à trouver un accord et les querelles pour le leadership du mouvement.

~~L'incapacité de la gauche socialiste à clarifier son orientation entre la priorité au libéralisme ou la conjonction avec les mesures sociales a conduit à l'épisode des primaires et le choix d'un candidat vite désavoué par une partie des siens puis le désastreux résultat de la présidentielle. Du côté de la gauche non socialiste, l'espoir suscité par une force d'opposition attractive pour les jeunes, susceptible de penser ensemble politique économique, sociale et écologique s'est rapidement émoussé lors des législatives au cours desquelles on a vu resurgir l'incapacité à trouver un accord et les querelles pour le leadership du mouvement.~~

Les forces politiques au pouvoir depuis 1981, qui ont mené des politiques économiques libérales, se sont vues marginalisées. Ce bouleversement n'est pas conjoncturel : il illustre un rejet des politiques économiques et sociales fort semblables menées depuis 35 ans et un vide stratégique. Le Président élu en 2012

et les gouvernements en place n'ont pas respecté le programme sur lequel ils ont été élus (ex : renégociations des traités européens etc.), n'ont pas entendu les demandes des salariés (ex : amnistie des syndicalistes) et ont plutôt cherché à « alléger le coût du travail » (CICE) puis à revenir sur les droits des salariés (loi El Khomri) . Cette « gauche » au pouvoir, à laquelle participait déjà activement Emmanuel Macron, a en grande partie brouillé/discrédité le concept de « gauche »

Le centre de gravité de la droite LR se déplace de plus en plus vers l'extrême droite, est prise en tenaille entre le FN et Macron.

Le PS et ses alliés gouvernementaux, plombés par le bilan du quinquennat, sont eux aussi pris en tenaille entre la France Insoumise et Macron. Le candidat soutenu par le PS et EELV n'a pu, malgré un discours critique, se dégager du rejet profond de la politique des gouvernements Hollande.

Les autres forces traditionnelles à la gauche du PS (NPA, LO, PCF) n'ont pas bénéficié de cette situation, même si le PCF a réussi à sauver son groupe parlementaire.

La gauche dans son ensemble est sortie fortement affaiblie de l'élection présidentielle avec un équilibre interne bouleversé au détriment de l'ancienne force dominante (le PS) et avec l'émergence de la France Insoumise, sur la base d'un contenu liant question sociale et écologique, le rejet des politiques libérales et des formations politiques traditionnelles. Après les élections présidentielles, la pérennité des nouveaux équilibres reste à confirmer (cf les résultats des dernières législatives partielles).

La présence au 2d tour de l'élection présidentielle du FN, pour la 2eme fois en 15 ans, ne peut, ne doit pas, être banalisée. Elle arrive après une progression significative en voix lors des élections intermédiaires du quinquennat. La perméabilité plus importante de la société aux idées d'extrême-droite est une réalité, aux explications multiples. Le succès du FN s'explique aussi par son positionnement soit disant « anti-système » qui a nourri une vague « démagiste » qui pourrait ne pas se limiter au champ politique. Si les derniers mois ont montré un semblant de recul du FN, miné par les divisions internes et l'échec au 2eme tour de l'élection présidentielle, les facteurs de son enracinement ne sont pas combattus par le pouvoir en place, ils sont même aggravés. La lutte contre les

	<p><u>idées d'extrême-droite reste une indispensable nécessité à laquelle le SNES-FSU devra prendre toute sa part.</u></p>
<p>De ce fait, le nouveau Président, quoiqu'élu avec un faible score au 1er tour, peu d'avance sur ses concurrents (4 candidats entre 19,6 % et 24 % au 1er tour) et l'effet Front national au second tour, peut s'appuyer sur une Assemblée ultra-majoritaire. Il s'est empressé de mettre en œuvre ce qui nourrissait son programme, accentuant l'affaiblissement déjà amorcé des garanties collectives des salariés, réduisant le périmètre des services publics, remodelant en profondeur notre modèle social par le biais de la fiscalité, le tout enrobé d'une communication habile, offrant à l'opinion l'image d'un Président déterminé a contrario de son prédécesseur. Comptant aller plus loin, il envisage ensuite une réforme constitutionnelle visant à réduire le périmètre de notre démocratie, usant de façon démagogique du discrédit frappant la classe politique, évaluant les effets d'une gauche très divisée, du clivage syndical, les organisations contestataires sortant affaiblies de l'épisode de la loi Travail.</p>	
<p>La sclérose du débat public et la marginalisation des organisations syndicales contestataires laisse une large place aux demandes des patrons du Medef, impose comme des évidences l'idée qu'il faut diminuer le « coût » du travail en faisant sauter le maximum de règles, réglementer drastiquement l'immigration, privatiser un certain nombre de services. La méthode utilisée pour les discussions vise à scinder les questions, mettre en difficulté certains partenaires sociaux. C'est la légitimité même des syndicats qui est mise en doute par un Emmanuel Macron féru d'un pouvoir autoritaire.</p>	<p>La sclérose du débat public et la marginalisation des organisations syndicales contestataires <u>de lutte et de transformation sociale</u> laisse une large place aux demandes des patrons du Medef, impose comme des évidences l'idée qu'il faut diminuer le « coût » du travail en faisant sauter le maximum de règles, réglementer drastiquement l'immigration, privatiser un certain nombre de services. La méthode utilisée pour les discussions vise à scinder les questions, mettre en difficulté certains partenaires sociaux. C'est la légitimité même des syndicats qui est mise en doute par un Emmanuel Macron féru d'un pouvoir autoritaire.</p>
	<p><u>La mobilisation contre la Loi Travail a aggravé les fractures du champ syndical. Le positionnement de la CFDT et, dans une moindre mesure de l'UNSA, a été sans surprise. Quant à FO, le recentrage imposé par Mailly a été un frein dans la construction d'un arc syndical le plus large possible.</u></p> <p><u>Avec le « groupe des 9 » les organisations de retraités montrent par ailleurs qu'à partir d'objectifs communs clairement énoncés des mobilisations et des actions</u></p>

	<u>unitaires sont possibles (voir SFR 2.3.3)</u>
<p>Ceux-ci sont donc confrontés à de redoutables défis, minés par leur concurrence, impuissants à faire émerger dans le débat public la possibilité d'alternatives aux mesures découlant du capitalisme financier, tiraillés entre une majorité au pouvoir leur laissant peu d'espace et un procès fait par J.-L. Mélenchon leur faisant porter l'échec de la gauche progressiste. La stratégie volontariste de la CGT, multipliant les journées d'action contre la loi El Khomri puis les ordonnances loi Travail s'est soldée par un échec. Elle a perdu de sa représentativité, permettant ainsi à la CFDT de prendre la première place dans le secteur privé selon la mesure de la représentativité issue des élections dans les entreprises (résultats de mars 2017). FO a tenté un recentrage lors des discussions sur les ordonnances loi Travail mais le cap imposé par Mailly a été invalidé dans les instances de la confédération. Quant à l'orientation réformiste de la CFDT elle peine à trouver sa place dans les relations avec le nouveau pouvoir, à l'inverse du quinquennat précédent dont elle accompagnait les réformes.</p>	<p>Ceux-ci sont donc confrontés à de redoutables défis, minés par leur concurrence, impuissants à faire émerger dans le débat public la possibilité d'alternatives aux mesures découlant du capitalisme financier, tiraillés entre une majorité au pouvoir leur laissant peu d'espace et un procès fait par J.-L. Mélenchon leur faisant porter l'échec de la gauche progressiste. La stratégie volontariste de la CGT, multipliant les journées d'action contre la loi El Khomri puis les ordonnances loi Travail s'est soldée par un échec. Elle a perdu de sa représentativité, permettant ainsi à la CFDT de prendre la première place dans le secteur privé selon la mesure de la représentativité issue des élections dans les entreprises (résultats de mars 2017). FO a tenté un recentrage lors des discussions sur les ordonnances loi Travail mais le cap imposé par Mailly a été invalidé dans les instances de la confédération. Quant à l'orientation réformiste de la CFDT elle peine à trouver sa place dans les relations avec le nouveau pouvoir, à l'inverse du quinquennat précédent dont elle accompagnait les réformes.</p> <p><u>Le mouvement syndical est confronté à plusieurs difficultés qu'il ne faut pas occulter. Les explications sont multiples, à la fois externes et internes aux organisations, dont la nôtre, : un président de la République qui, de par sa conception et sa pratique autoritaire du pouvoir, s'affranchit des corps intermédiaires pour mieux les affaiblir, à l'image d'un ministre de l'Éducation Nationale dont le principal interlocuteur est « l'opinion publique ». L'absence de réelle victoire significative, suite à un mouvement social, d'ampleur mine également la croyance dans l'efficacité des luttes syndicales, même si ces mouvements rencontrent la sympathie dans la société. Les fractures du paysage syndical laissent parfois une image d'absence d'unité qui peut s'avérer préjudiciable dans la construction d'actions visant à rassembler le plus grand nombre de salariés. Enfin, les changements de mentalités, notamment la montée d'indéniable de l'individualisme, exacerbé par les nouvelles formes de management et ajouté à une forme de repli sur la sphère privé, dans un contexte de crise multiforme, a, sans conteste, durablement affaibli le syndicalisme tel que nous le concevons.</u></p>

Mais la conflictualité sociale n'a pas pour autant disparu du paysage social comme l'a montré la mobilisation contre la loi Travail. Elle reste toujours importante et efficace à l'échelon local, comme en témoignent les actions d'établissements qui fédèrent souvent une partie non négligeable des personnels, mais aussi dans certaines entreprises où les salariés ont obtenu satisfaction (hôtellerie, indépendants UBER ...) . Des luttes sectorielles continuent à exister (exemple des EHPAD) et de nouvelles luttes émergent, comme celles portées par les femmes récemment, comme celles contre les paradis fiscaux, comme le refus des mesures iniques contre les réfugiés.

Ces nouvelles luttes ont pour point commun des revendications que certains sociologues ont pu qualifier de « post-matérialistes ». Si les luttes pour l'emploi et les salaires n'ont pas disparu du paysage social, elles occupent moins d'espace, et sont moins massives et sont occultées par les médias dominants. Des formes d'engagements plus souples, plus horizontales se sont développées, parfois en opposition franche avec les logiques syndicales, souvent pour s'affranchir d'un cadre jugé, à tort, obsolète.

D'un côté des difficultés à rassembler les salariés, la profession dans notre champ comme l'ont montré les mobilisations depuis un an, de l'autre une certaine vitalité revendicative et des aspirations, éparses, à un autre modèle de société, qui se traduisent par des engagements nouveaux. C'est cette dualité récente dans le rapport à l'engagement et aux luttes collectives, que nous devons analyser lucidement. Les réponses à apporter seront forcément multiples. Mais l'une d'entre elles s'impose déjà à nous : dans un contexte de brouillage des repères politiques, de tentatives multiples de délégitimation de nos revendications, le SNES-FSU gagnerait à affirmer clairement son projet, sans être à la remorque du tempo politique, en assumant son ambition d'être un syndicat de luttes et de transformations sociales.

Pourtant, des luttes sectorielles continuent à exister (exemple des EHPAD) et de nouvelles luttes émergent, comme celles portées par les

~~Pourtant, des luttes sectorielles continuent à exister (exemple des EHPAD) et de nouvelles luttes émergent, comme celles portées par les femmes récemment, comme~~

<p>femmes récemment, comme celles contre les paradis fiscaux, comme le refus des mesures iniques contre les réfugiés. Le syndicalisme doit en faire l'analyse, travailler à se rapprocher des salariés, mieux prendre en compte les mutations du travail, les évolutions sociétales, participer avec les associations et toutes les forces progressistes à contrer les reculs que tente d'imposer le gouvernement, et proposer des mesures aptes à faire reculer pauvreté et inégalités. C'est une des conditions majeures pour freiner la montée en puissance d'un bloc réactionnaire et nationaliste tel que cela a émergé lors de l'élection présidentielle.</p>	<p>celles contre les paradis fiscaux, comme le refus des mesures iniques contre les réfugiés. Le syndicalisme doit en faire l'analyse, travailler à se rapprocher des salariés, mieux prendre en compte les mutations du travail, les évolutions sociétales, participer avec les associations et toutes les forces progressistes à contrer les reculs que tente d'imposer le gouvernement, et proposer des mesures aptes à faire reculer pauvreté et inégalités. C'est une des conditions majeures pour freiner la montée en puissance d'un bloc réactionnaire et nationaliste tel que cela a émergé lors de l'élection présidentielle.</p>
<p>La FSU et ses syndicats, dans la mesure de leurs capacités, doivent contribuer à ce rassemblement en étant au plus près des collègues et de leurs préoccupations et en articulant actions revendicatives et prises de position dans le débat public.</p>	
	<p><u>Le mouvement syndical défend les revendications de ses mandants en réaffirmant le principe d'indépendance.</u></p>
<p>2. La FSU</p>	
<p>2.1. Quel avenir, quelles évolutions ?</p>	
<p>Le prochain congrès fédéral en 2019, alors que les élections professionnelles auront eu lieu depuis moins d'un an, sera l'occasion d'une analyse approfondie du paysage syndical, de la place qu'y occupe la FSU et donc le moment de décisions stratégiques déterminantes pour son avenir.</p>	
<p>La FSU continue à occuper une place originale et importante dans le syndicalisme français. Cependant, le rôle de trait d'union entre les organisations syndicales qu'elle a longtemps pu jouer est devenu plus aléatoire, les conflits récents sur les textes réformant le code du travail (loi El Khomri puis ordonnances Pénicaud) ont révélé la quasi impossibilité d'initiatives unitaires entre CGT, Solidaires d'une part, CFDT et Unsa de l'autre, FO continuant à jouer sa partie de</p>	

<p>dedans/dehors. La FSU est souvent contrainte de se ranger d'un côté tout en pesant peu du fait de son absence dans le secteur privé.</p>	
<p>Au plan de la Fonction publique, la FSU parvient mieux à jouer un rôle moteur dans la construction d'actions unitaires comme ce fut le cas le 10 octobre 2017, mais les fractures syndicales ressurgissent vite, ce que montre aussi la difficulté à pérenniser l'unité des fédérations de fonctionnaires ; au final la FSU risque d'être prise en étau entre les organisations dites réformistes comme l'Unsa qui tend à progresser et des organisations comme FO qui adoptent la posture de la radicalité et de la défense inconditionnelle du statut et des règles existantes.</p>	
<p>La problématique de l'unification du mouvement syndical, posée initialement par le SNES en 2009 lors de son congrès de Perpignan, s'est partiellement diffusée dans les autres syndicats de la FSU et a notamment trouvé une traduction au congrès fédéral de 2016 au Mans où la FSU s'est donnée pour objectif de tenir les deux axes de renforcement de la fédération et de rapprochement avec la CGT notamment.</p>	
<p>Dans le contexte où le syndicalisme, plus divisé que jamais, est aussi plus affaibli que jamais dans sa capacité à peser sur des choix favorables aux salariés, le SNES réaffirme avec force la nécessité de poursuivre cette réflexion et de l'appuyer sur un travail en commun concret, particulièrement avec la CGT, travail en commun qui doit être davantage valorisé, relayé nationalement et inscrit dans une dynamique de rassemblement.</p>	<p>Dans le contexte où le syndicalisme, plus divisé que jamais, est aussi plus affaibli que jamais dans sa capacité à peser sur des choix favorables aux salariés, le SNES réaffirme avec force la nécessité de poursuivre cette réflexion et de l'appuyer sur un travail en commun concret, particulièrement avec la CGT, travail en commun qui doit être davantage valorisé, relayé nationalement et inscrit dans une dynamique de rassemblement. <u>Les prochaines réformes annoncées, notamment celle des retraites, doivent être des moyens de concrétiser ce travail commun, en le rendant visible, intelligible, pour faire avancer concrètement notre projet d'unification avec tous ceux qui se réclament d'un syndicalisme de transformation sociale et en particulier avec la CGT et Solidaires.</u></p>
<p>Au-delà d'initiatives pertinentes mais restées souvent isolées, le constat s'impose cependant d'une difficulté à impulser réellement cette dynamique. Les réticences et les difficultés sont réelles et connues : du côté de la CGT, les formes de repli interne analysées plus haut n'aident pas à impulser une réflexion sur le rassemblement, de notre propre côté existent des craintes légitimes pour le syndicalisme de métier, pour l'existence des courants de pensée, sur l'articulation entre unification et</p>	

unité d'action.	
Dans le processus d'unification, nous devons donc intégrer ces éléments en poursuivant le débat sur les formes que peut prendre notre mandat et en proposant des étapes. Si le but est bien de rassembler dans un même cadre salariés du privé et du public, faut-il privilégier dans un premier temps le renforcement de liens au niveau Fonction publique ? (Contrat d'association etc.)	Dans le processus d'unification, nous devons donc intégrer ces éléments en poursuivant le débat sur les formes que peut prendre notre mandat et en proposant des étapes. Si le but est bien de rassembler dans un même cadre salariés du privé et du public, faut-il privilégier dans un premier temps le renforcement de liens au niveau Fonction publique ? (Contrat d'association etc.) <u>Pour faire tomber les réticences existantes et avancer dans la dynamique engagée, il est nécessaire de procéder par étapes. La première d'entre elles pourrait se traduire par un travail immédiat au niveau de la Fonction Publique</u>
Les réflexions devront être particulièrement reprises à l'issue des élections professionnelles de décembre 2018. Le constat a été fait à l'issue des élections professionnelles 2014 de la fragilité de l'assise de la FSU, essentiellement implantée dans l'Éducation et, de ce fait, déstabilisée par les pertes de voix dans ce ministère.	
En outre, sa représentativité acquise dans la seule Fonction publique d'État la prive d'une capacité d'intervention sur des questions transversales touchant la santé, la protection sociale, etc., et limite son champ d'action.	
Dans les choix stratégiques qui sont devant nous, les résultats des élections professionnelles de 2018 et notamment la réussite ou pas d'une implantation dans la territoriale permettant de gagner la représentativité dans ce versant seront déterminants.	
2.2. Élections professionnelles	
Elles sont un double défi pour le SNES comme pour la FSU.	
2.2.1 Modalités de vote	
Le vote électronique, forme de vote uniquement par correspondance, tant par sa nécessaire sécurisation que par ses modalités trop déconnectées des	Le nombre de scrutins à organiser simultanément dans chaque établissement (a minima 2 CAP pour chaque corps + 2 CT pour tous) ne permet plus un vote général

<p>lieux de travail, a été un handicap pour la participation. Le nombre de scrutins à organiser simultanément dans chaque établissement (a minima 2 CAP pour chaque corps + 2 CT pour tous) ne permet plus un vote général papier. Le SNES-FSU exige le renforcement de la matérialisation du vote sur les lieux de travail, notamment par des contraintes en direction des chefs d'établissement.</p>	<p>papier. Le SNES-FSU exige le renforcement de la matérialisation du vote sur les lieux de travail, notamment par des contraintes en direction des chefs d'établissement.</p> <p><u>Le SNES-FSU ne doit pas s'interdire d'étudier toutes les alternatives au vote électronique qui existent et permettent une meilleure participation tout en garantissant la sécurité du vote et la sincérité du scrutin. Ainsi les élections des PsyEn en décembre 2017 ont montré que, même avec des modalités complexes, le vote papier reste un élément qui facilite le vote des personnels. Le SNES-FSU réaffirme donc son attachement au vote papier sur le lieu de travail, garant d'une participation plus importante aux élections. Il mettra tout en œuvre pour obtenir le rétablissement de cette modalité de vote.</u></p> <p><u>Et à défaut de rétablissement du vote papier, le vote sur le lieu de travail est essentiel. Les règles d'organisation du scrutin doivent être clairement édictées par le Ministère et prévoir, en plus d'une véritable campagne de communication (affiches, mails à la Profession...) l'installation de plusieurs kiosques dans tous les établissements ouverts sur toute la période du vote, accessibles à tous les personnels, avec un outil informatique ayant résolu les problèmes techniques et garantissant la sécurité et la confidentialité du vote.</u></p> <p><u>Dans sa campagne, le SNES-FSU donnera aux S1 tous les outils nécessaires pour impulser une forte dynamique collective de vote dans les établissements.</u></p>
<p>2.2.2 Articuler CAP et CT</p>	
<p>D'autre part, le scrutin décisif pour les moyens syndicaux, le CT ministériel, est le plus éloigné des préoccupations quotidiennes des personnels, toujours très attachés au rôle des commissions paritaires dans les opérations liées à la carrière, aux mutations. C'est en grande partie là que se construit la légitimité du SNES-FSU à défendre ses mandants.</p>	
<p>Renforcer la visibilité de l'articulation du rôle des élu-e-s SNES-FSU en CAP avec le travail de nos élu-e-s FSU en CT est plus que jamais indispensable.</p>	<p>Renforcer la visibilité de l'articulation du rôle des élu-e-s SNES-FSU en CAP avec le travail de nos élu-e-s FSU en CT est plus que jamais indispensable. <u>Le SNES et la FSU doivent faire mieux connaître ces instances à tous et continuer à rendre compte régulièrement de la teneur de ces réunions dans des publications ou sur Internet.</u></p>

<p>Le poids du SNES et celui de la FSU sont tributaires l'un de l'autre et leur renforcement intimement lié, ce qui doit se retrouver dans la campagne menée par le SNES comme par la FSU. Pour ce faire, la coordination des syndicats de l'EN de la FSU, déjà à l'œuvre, doit être confortée.</p>	
<p>Dans chaque section académique comme au niveau national, une commission en charge spécifiquement du suivi quotidien des opérations liées aux élections professionnelles, qui rendra compte aux délibératifs, prendra en charge ces questions.</p>	
<p>2.2.3 Travail commun</p>	
<p>Mais il en est des autres syndicats de la fédération comme pour le SNES-FSU, et le recul de 2014 a été général. L'importance de l'enseignement supérieur, le poids qu'y ont les corps du second degré et la capacité du SNESup-FSU affaibli à y porter une parole commune ne sont pas de nature à renforcer notre audience.</p>	
<p>Travailler plus étroitement avec nos camarades de l'ESRI à la campagne, au-delà de la seule constitution de listes communes dans les corps dont nous partageons la responsabilité, est aussi une nécessité, tant au niveau national qu'au niveau académique.</p>	
	<p><u>Afin d'améliorer la connaissance et la perception de la FSU dans notre champ de syndicalisation, il nous faut intensifier le travail commun entre syndicats nationaux autour des thèmes Fonction Publique en développant notamment l'idée d'une identité commune de fonctionnaire, défendant des valeurs communes. D'autre part, dans le champ du 2d degré, la cohérence des politiques éducatives menées doit nous amener à renforcer le travail avec le SNEP et le SNUEP afin de rendre visible et concrète notre dynamique fédérale dans les établissements. Il nous faut également travailler à une plus grande implantation du SNUTER en nous tournant plus systématiquement vers les agents, notamment lors des tournées d'établissements</u></p>

<p>2.3. Structuration et fonctionnement des instances régionales et académiques</p>	
<p>Les instances fédérales, avec la mise en place des régions pluri-académiques, se sont multipliées, nécessitant un investissement en temps militant important, tant pour les réunions que pour les déplacements souvent longs.</p>	<p>Les instances fédérales, avec la mise en place des régions pluri-académiques, se sont multipliées, nécessitent un investissement en temps militant important, tant pour les réunions que pour les déplacements souvent longs.</p>
<p>Pourtant, le travail doit s’y mener, notamment pour préparer les instances de dialogue social qui elles aussi se sont multipliées.</p>	
<p>2.3.1 Dialogue social</p>	
<p>Si la question de nouveaux moyens pour de nouvelles instances, soulevée à Grenoble, doit être portée, elle ne fait pas le tour de la question. L’utilité de telles instances, qu’elles soient fédérales ou de dialogue social, interroge parfois.</p>	<p>L’utilité de telles instances, qu’elles soient fédérales ou de dialogue social, interroge parfois. <u>Les attaques contre toutes les instances représentatives des personnels se multiplient actuellement.</u> <u>Le fonctionnement des instances est de plus en plus formel, et la nécessité de se battre pour y faire respecter la réglementation est de plus en plus courante. Trop de Recteurs et de DASEN considèrent les CT comme une nécessité gênante. Pourtant, il y est toujours possible d’y obtenir quelques avancées.</u> <u>En effet, les sections départementales réalisent à l’occasion des CTSD un important travail d’information et de communication en direction des S1 et des syndiqués, étape indispensable de la lutte pour une amélioration des conditions de travail (DHG) et la défense des droits individuels des collègues. Dans la perspective des élections professionnelles, il est indispensable de faire mieux connaître à la Profession l’action des élus dans les instances et les avancées qui y sont obtenues.</u> <u>Le fonctionnement des CDEN et des CAEN ne s’est pas amélioré non plus : absentéisme des élus, peu de considération des autorités de l’EN... Mais là aussi, il est parfois possible d’y initier des actions avec les parents et quelques élus.</u> <u>Nous devons donc réfléchir à notre investissement dans ces instances pour en améliorer l’efficacité.</u></p>

	<p><u>Dans un contexte de projet de fusion des CHSCT et des CT ainsi que de modification du rôle des CAPA, le SNES-FSU s'opposera à toute remise en cause des instances actuelles.</u></p>
<p>C'est notamment le cas des CDEN et CAEN : ils sont délaissés par les élu-e-s et l'administration y porte peu d'intérêt, alors qu'il n'est plus possible de les composer de façon conforme à la réglementation et que la mise en place des nouvelles régions pluri-académiques interpelle la structure CAEN.</p>	
<p>2.3.2 Dans la fédération</p>	
<p>Les instances fédérales ne jouent pas complètement leur rôle délibératif, sans pour autant être un lieu qui met en œuvre. Trop souvent, faute de préparation suffisante et donc de mandatement des composantes, elles sont un lieu très important d'échanges mais pas de décision.</p>	<p>Les instances fédérales ne jouent pas complètement leur rôle délibératif, sans pour autant être un lieu qui met en œuvre. Trop souvent, faute de préparation suffisante et donc de mandatement des composantes, elles sont un lieu très important d'échanges mais pas de décision.</p>
<p>La liaison concrète avec la vie des personnels n'y est pas toujours garantie, le plus petit dénominateur commun ne doit pas être de ne rien faire et le risque qu'elles soient au moins en partie délaissées n'est pas nul. Le congrès fédéral de 2019 doit s'emparer de cette question, sans tabou.</p>	<p>La liaison concrète avec la vie des personnels n'y est pas toujours garantie, le plus petit dénominateur commun ne doit pas être de ne rien faire et le risque qu'elles soient au moins en partie délaissées n'est pas nul. Le congrès fédéral de 2019 doit s'emparer de cette question, sans tabou.</p> <p><u>Les instances fédérales ont souvent des difficultés à fonctionner. Si elles sont un lieu très important d'échanges et de discussions, faute de préparation suffisante et donc de mandatement des composantes, les décisions sont difficiles à y prendre. Cependant un nombre important de sections départementales et régionales sont actives et reconnues dans leurs territoires, même si cela est le fruit du travail d'un petit nombre de militants. La faible implication militante dans la vie de la fédération s'explique par des difficultés objectives. Il y a d'une part l'incertitude sur l'avenir d'une fédération autonome et d'autre part la difficulté du syndicalisme fédéré et confédéré à obtenir des résultats. Nous ne pourrons avancer vers l'unification syndicale qu'avec une fédération vivante.</u></p>

	<u>Le congrès fédéral de 2019 devra discuter des moyens de revivifier ses structures.</u>
2.3.3. Les SFR	
Créées en 2007 les SFR, structures internes à la FSU, regroupant les retraité-e-s syndiqué-e-s des syndicats nationaux de la FSU, permettent la construction d'un syndicalisme « retraités » lié à celui des actifs, qu'elles enrichissent de la diversité des situations des retraités.	
La SFR avec la FSU, qui était souvent écartée des organismes publics, est maintenant reconnue auprès des différentes instances représentatives des retraités et personnes âgées notamment au Haut Conseil de l'Enfance de la Famille et de l'Âge et dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).	
Elle mène la lutte commune dans le cadre de l'intersyndicale des retraités (UCR FO, CGT, CFTC, CGC, FGR-FP, Solidaires, SFR-FSU, LSR et UNRPA). Face aux attaques contre les retraités, les pensions et face au vieillissement de la population (environ 30 % de personnes âgées de 65 ans et plus en 2030), la question de la socialisation et de la représentation de cette partie de la population est un impératif démocratique.	Elle mène la lutte commune dans le cadre de l'intersyndicale des retraités (UCR FO, CGT, CFTC, CGC, FGR-FP, Solidaires, SFR-FSU, LSR et UNRPA). <u>Cette structure unitaire, inédite dans le paysage syndical par son ampleur et sa durée, popularise des revendications alternatives à la dégradation délibérée du pouvoir d'achat, aux insuffisances de la prise en charge de la perte d'autonomie etc. ainsi qu'une réflexion sur ce que doit être la place des retraités dans la société. Ces revendications concernent pleinement les futurs retraités.</u> Face aux attaques contre les retraités, les pensions, <u>qui instrumentalisent à des fins libérales l'allongement de l'espérance de vie</u> vieillissement de la population (environ 30% de personnes âgées de 65 ans et plus en 2030), la question de la socialisation <u>du statut social</u> et de la représentation de cette partie de la population est un impératif démocratique.
2.3.4. Pour le SNES-FSU	
Pour ce qui concerne le SNES-FSU, les mandats de Grenoble gardent toute leur pertinence, mais la perspective de plus en plus nette de fusions d'académies risque de bousculer notre organisation. La liaison organique entre académie et S3, un des piliers de nos statuts, doit-elle être revisitée ?	Pour ce qui concerne le SNES-FSU, les mandats de Grenoble gardent toute leur pertinence, mais la perspective de plus en plus nette de fusions d'académies risque de bousculer notre organisation. La liaison organique entre académie et S3, un des piliers de nos statuts, doit-elle être revisitée ? <u>Le SNES-FSU réaffirme son opposition à la fusion d'académies, mais en l'état, la réorganisation territoriale nécessite d'approfondir notre travail de coordination</u>

	<p><u>entre sections académiques afin de peser sur face au Recteur de région académique. Les sections académiques doivent prendre toute leur place dans cette coordination et doivent pleinement s’impliquer dans le travail fédéral qui en découle.</u></p>
<p>2.4. Le syndicalisme des retraités de la FP. Avenir de la FGR</p>	
<p>La FGR-FP est un exemple original dans le paysage syndical français. Créée en 1936 pour défendre les retraités de la Fonction publique, c’est une association qui regroupe les adhésions collectives de syndicats de la FP et à l’échelon départemental des adhésions individuelles. Pluraliste c’est un point de convergence et force pour la défense des 2,8 millions retraité-e-s de la Fonction publique.</p>	
<p>C’est avec les syndicats de la FSU un outil précieux au sein du groupe des 9 pour porter la voix des retraité-e-s de la FP et renforcer la convergence public/privé.</p>	
<p>Elle constitue, avec des associations de retraités de la police, de la gendarmerie, des officiers mariniers et de la Poste, un Pôle des Retraités de la Fonction Publique : plus de 250 000 fonctionnaires retraités, engagés dans une convention de partenariat.</p>	
<p>Après le départ en janvier 2016 du SE-UNSA (16 500 adhérents), le congrès du SNES-FSU de Grenoble appelait ses adhérents retraité-e-s à poursuivre leur activité au sein de la FGR-FP avec l’objectif de la renforcer en direction de toutes les FP et des organisations syndicales dans le respect de la représentativité et de la prise en compte de toutes les sensibilités. Les effectifs de 45 000 en 2015, sont passés fin 2016 à 30 000 environ. Certes, tous les syndicats connaissent une légère baisse de syndicalisation mais l’impact du départ du SE-UNSA est lourd même si certains de ses adhérents (1 000) se sont regroupés dans une association ou ont choisi d’être adhérents directs. Et on se retrouve avec une forte</p>	

majorité des syndicats de la FSU.	
Cependant, le congrès, en juin 2016, s'est tenu avec une motion revendicative forte dans les domaines de la protection sociale, de la fiscalité et de la Fonction publique.	
Le prochain congrès de la FGR-FP aura lieu en 2019 avec des enjeux importants eu égard aux attaques frontales contre la FP et contre les retraités devenus cible gouvernementale. Ils nécessiteraient une FGR-FP, plus forte, plus pluraliste.	
Actuellement, les objectifs d'élargissement n'ont pas été atteints et l'outil, pour garder sa pertinence, devrait être renforcé rapidement. Il s'agit donc de poursuivre les efforts au sein des sections départementales, au sein de la CE et d'explorer toutes les pistes pour créer une dynamique. Les syndicats nationaux adhérents à la FGR, lors du congrès FSU de 2019, devront étudier la situation de la FGR à l'issue de son propre congrès et toutes les évolutions que cette situation pourrait impliquer.	
3. Le SNES-FSU	
3.1. Le SNES et la profession	
3.1.1. Place du SNES-FSU dans le débat public	
La légitimité du SNES-FSU comme premier syndicat du second degré ne fait pas débat et il est la plupart du temps fait appel à ses analyses, que ce soit dans les médias ou les cercles d'experts, quand il s'agit de questions touchant aux collèges et lycées.	
Mais trop souvent, le SNES-FSU est connoté comme syndicat s'opposant aux politiques de l'éducation impulsées par les gouvernements sans que soient abordées les problématiques de fond touchant le système éducatif.	
L'expertise des militants du SNES-FSU sur les questions de carrière et de	

<p>rémunération est reconnue.</p> <p>Son projet éducatif et le travail fait sur les contenus et pratiques d'enseignement irrigue trop peu la réflexion commune. L'image réductrice d'un SNES uniquement corporatiste et replié sur l'existant, réfractaire aux innovations que peuvent pratiquer certains collègues, perdure et nuit à la syndicalisation. Sans doute le SNES-FSU doit-il s'efforcer davantage, à travers ses moyens de communication, de développer des contacts avec les partis politiques, les associations, les chercheurs..., de poser ses propres sujets sans attendre de s'exprimer en réaction à ceux imposés par l'actualité, d'irriguer davantage le débat public et en premier lieu les lieux de travail des personnels.</p>	<p>Son projet éducatif et le travail fait sur les contenus et pratiques d'enseignement irrigue trop peu la réflexion commune. L'image réductrice d'un SNES uniquement corporatiste et replié sur l'existant, réfractaire aux innovations que peuvent pratiquer certains collègues, perdure et nuit à la syndicalisation. Sans doute le SNES-FSU doit-il s'efforcer davantage, à travers ses moyens de communication, de développer des contacts avec les partis politiques, les associations, les chercheurs..., de poser ses propres sujets sans attendre de s'exprimer en réaction à ceux imposés par l'actualité, d'irriguer davantage le débat public et en premier lieu les lieux de travail des personnels.</p> <p><u>La caricature donnée par certains d'un SNES-FSU conservateur et uniquement corporatiste perdure. Le SNES-FSU doit continuer à travailler son projet, afin de participer à la reconstruction d'une politique alternative aux réformes néo libérales. Il le fera également davantage connaître, en s'appuyant sur ce qui fait sa force (la présence sur le terrain), et en développant des contacts avec les partis politiques, associations de chercheurs.</u></p>
<p>3.1.2. Communication, visibilité du SNES-FSU dans l'espace public</p>	
<p>Le SNES-FSU doit continuer de développer sa présence sur les réseaux sociaux en augmentant le nombre d'abonnés à ses comptes et pages. Pour ce faire, il systématisera, entre autres, les références à ses comptes en les incluant dans les signatures de mail, invitera de manière plus active les nouveaux adhérents à s'abonner à ses comptes.</p>	<p>Le SNES-FSU doit continuer de développer sa présence sur les réseaux sociaux en augmentant le nombre d'abonnés à ses comptes et pages. Pour ce faire, il systématisera, entre autres, les références à ses comptes en les incluant dans les signatures de mail, invitera de manière plus active les nouveaux adhérents à s'abonner à ses comptes.</p> <p><u>Dans le contexte des élections professionnelles, une formation à la communication sur les réseaux sociaux, ses enjeux techniques et politiques devra être proposée aux militants en charge de gérer ces comptes.</u></p>
<p>En plus d'améliorer l'existant (notamment l'accès aux contenus du site via une recherche interne plus efficace), le SNES-FSU doit-il : • continuer la transition numérique de ses contenus et s'engager dans une mise en valeur numérique de ce qu'il écrit, sous forme d'un site d'actualité en ligne par exemple ? Réduire sa publication papier ? • Si oui, quelle</p>	<p>En plus d'améliorer l'existant (notamment l'accès aux contenus du site via une recherche interne plus efficace), le SNES-FSU doit-il : • continuer la transition numérique de ses contenus et s'engager dans une mise en valeur numérique de ce qu'il écrit, sous forme d'un site d'actualité en ligne par exemple ? Réduire sa publication papier ? • Si oui, quelle publication peut-il réduire en priorité ? • Le site en ligne doit-il</p>

<p>publication peut-il réduire en priorité ? • Le site en ligne doit-il devenir interactif ? Permettre les commentaires ?</p>	<p>devenir interactif ? Permettre les commentaires ? <u>le SNES-FSU doit continuer la transition numérique de ses contenus et s'engager dans une mise en valeur numérique de ce qu'il écrit. Les sites académiques sont riches en contenu, notamment d'actualité locale. Ces contenus doivent être mieux mis en avant. L'ergonomie et la lisibilité du site national doit être améliorée. Le site du SNES-FSU ne doit ni devenir interactif, ni permettre les commentaires. Il reste le lien d'information officielle, sans entrer en concurrence avec les lieux de débats existants dans notre organisation, qui ont le mérite de rester collectifs, et non atomisés comme le sont les lieux d'expression en ligne. L'expérience des journaux en ligne montre que les espaces commentaires peuvent vite devenir très difficiles à gérer.</u></p> <p><u>La question du nombre et des moyens de diffusion des publications papier peut être mieux organisée, mais les publications papier restent des outils essentiels et doivent être maintenues pour toutes les catégories de personnels et plus particulièrement les retraités.</u></p>
<p>Lutter contre l'image conservatrice du SNES-FSU reste une priorité, surtout en vue des élections professionnelles de 2018. La campagne doit donner du syndicat une image de force de propositions, représentatif de la profession et porteur des débats qui animent cette dernière. La profession reste la cible privilégiée de sa communication.</p>	<p>Lutter contre l'image conservatrice du SNES-FSU reste une priorité, surtout en vue des élections professionnelles de 2018. La campagne doit donner du syndicat une image de force de propositions, représentatif de la profession et porteur des débats qui animent cette dernière, <u>notamment dans la perspective des élections professionnelles de 2018.</u> La profession reste la cible privilégiée de sa communication. <u>La campagne doit également davantage mettre en avant le rôle des élus SNES-FSU et FSU au sein des instances académiques et départementales. Le SNES et la FSU y obtiennent des victoires qui gagneraient à être davantage connues des collègues</u></p>
<p>Le SNES-FSU doit-il renouer avec des campagnes sur différents thèmes, sur les salaires, les retraites, etc. ?</p>	<p>Le SNES-FSU doit-il renouer avec des campagnes sur différents thèmes : <u>les salaires, les retraites, les enjeux d'un second degré démocratisé et démocratisant doivent être au cœur de nos prochaines campagnes. Une réflexion doit être menée sur la façon de communiquer, syndicalement, sur la question du néo-management. Le SNES-FSU est particulièrement efficace sur le terrain pour défendre les collègues et pour analyser les ressorts du néo-management, il nous faut prendre garde à ne pas se laisser enfermer dans la dimension locale de ce phénomène, au risque d'atomiser encore davantage le réseau de S1. Une campagne, pourquoi pas fédérale, sur les enjeux pédagogiques et humains, du néo-management pourrait</u></p>

	<u>redonner du sens à une question qu’il convient de ne pas traiter uniquement par le prisme du traitement des situations conflictuelles dans les établissements.</u> pour sur les salaires, les retraites, etc. ?
Doit-il acheter des espaces publicitaires dans la presse ou sur les réseaux en ligne pour faire campagne ?	Doit-il acheter des espaces publicitaires dans la presse ou sur les réseaux en ligne pour faire campagne ?
3.2. Organisation du SNES-FSU, observatoires, formation syndicale	
L'érosion de la syndicalisation a repris depuis 2015, malgré les outils permettant l'adhésion en ligne et les paiements fractionnés des cotisations. Il faut continuer de travailler sur tous les obstacles à la syndicalisation et à la fidélisation des adhérents, par exemple en favorisant la tacite reconduction. Celle-ci pourrait être proposée de façon plus incitative aux nouveaux adhérents.	L'érosion de la syndicalisation a repris depuis 2015, malgré les outils permettant l'adhésion en ligne et les paiements fractionnés des cotisations. Il faut continuer de travailler sur tous les obstacles à la syndicalisation et à la fidélisation des adhérents, par exemple en favorisant la tacite reconduction. Celle-ci pourrait être proposée de façon plus incitative aux nouveaux adhérents. <u>La syndicalisation reste un enjeu majeur pour l'avenir du SNES (la cotisation représente 95% de ses ressources financières), et la fidélisation de toutes les générations en est la clé. Par exemple, l'information et le suivi des stagiaires mais aussi des néotitulaires est essentielle.</u> <u>Le SNES doit aussi renforcer sa présence auprès des collègues dans les années qui précèdent leur départ à la retraite pour les soutenir dans la défense de leurs droits, les rassembler dans l'action pour faire avancer de nouveaux droits que le SNES porte dans ses mandats sur les fins de carrière et souligner l'importance de rester syndiqué une fois retraité, face aux attaques actuelles contre les retraités et leurs pensions. Participer au combat syndical pour que soit mieux reconnu le statut social des retraités lié à leur statut d'ancien salarié est un enjeu pour tous.</u>
	<u>Le SNES doit être à l'initiative des luttes pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations des personnels et contre la baisse brutale des pensions des retraités et pour leur revalorisation. Continuer à mener un syndicalisme de lutte et de transformation sociale passe nécessairement par un syndicalisme de masse, et la syndicalisation doit être la priorité de tous. Chaque année, une campagne forte doit être menée pour augmenter le nombre de syndiqués en visant la fidélisation des anciens adhérents comme l'arrivée de nouveaux</u>

	<p><u>adhérents. Il est important de faire connaître ce qu'est le SNES-FSU, les mandats qu'il porte, mais aussi de développer des arguments sur l'importance d'adhérer à un syndicat.</u></p> <p>Il faut continuer de travailler sur tous les obstacles à la syndicalisation et à la fidélisation des adhérents. Les outils permettant l'adhésion en ligne et les paiements fractionnés des cotisations <u>sont à mettre en avant tout comme</u> la tacite reconduction qui pourrait être proposée de façon plus incitative aux nouveaux adhérents.</p>
<p>3.2.1. Les observatoires de la vie syndicale</p> <p>Les travaux engagés doivent être poursuivis sur le renforcement du réseau militant, mais aussi en vue d'une amélioration de la lisibilité du SNES-FSU et de ses instances pour les adhérents. La vie interne du SNES-FSU est très souvent méconnue de ses adhérents. Les instances doivent être plus visibles, plus ouvertes, et au besoin, réorganisées pour plus d'efficacité et pour pouvoir attirer de nouveaux militants. Les observatoires devront mener une réflexion sur les faibles taux de participation aux élections internes afin d'améliorer la démocratie du SNES-FSU et permettre une meilleure organisation.</p>	<p>Les travaux engagés doivent être poursuivis sur le renforcement du réseau militant, mais aussi en vue d'une amélioration de la lisibilité du SNES-FSU et de ses instances pour les adhérents. La vie interne du SNES-FSU est très souvent méconnue de ses adhérents. Les instances doivent être plus visibles, plus ouvertes, et au besoin, réorganisées pour plus d'efficacité et pour pouvoir attirer de nouveaux militants. Les observatoires devront mener une réflexion sur les faibles taux de participation aux élections internes afin d'améliorer la démocratie du SNES-FSU et permettre une meilleure organisation.</p> <p><u>Tout en continuant son travail d'analyse sur le réseau militant, l'observatoire de la vie syndicale pourra se pencher sur de nouveaux sujets. Tout d'abord, il semble indispensable d'entamer une réflexion sur le fonctionnement de nos instances, à tous les niveaux. Elles sont souvent perçues par les syndiqués comme des structures éloignées, au fonctionnement pour le moins complexe et peu engageantes en terme d'implication militante. Il conviendra de s'interroger sur leur contenu, leur déroulement, leur organisation afin de faciliter l'implication de nouveaux militants.</u> Les observatoires devront mener une réflexion sur les faibles taux de participation aux élections internes afin d'améliorer la démocratie du SNES-FSU et permettre une meilleure organisation.</p> <p><u>Le pluralisme est une richesse du SNES-FSU qui est mal connue des syndiqués. Au sein de l'observatoire, une réflexion devra s'engager sur la façon de mieux faire connaître et vivre notre fonctionnement pluraliste.</u></p> <p><u>La place des femmes dans notre organisation doit aussi être analysée par</u></p>

	<p><u>l’observatoire de la vie syndicale, notamment en s’inspirant des travaux de l’observatoire de la parité de la FSU. Cette réflexion devra ensuite irriguer l’ensemble de l’appareil syndical</u></p> <p><u>Une réflexion permettant une plus grande participation des S3 aux travaux de l’observatoire doit être menée</u></p>
<p>L’actuelle organisation du SNES-FSU, notamment au niveau national, doit s’adapter aux évolutions de nos métiers, du système éducatif mais aussi du syndicalisme.</p>	
<p>Ensuite les observatoires de la vie syndicale devront se pencher sur les services que peut proposer le SNES-FSU notamment, mais pas uniquement, aux collègues entrant dans le métier ou partant à la retraite. Le SNES-FSU sait accompagner les collègues lors des opérations de carrière, y compris les nouvelles comme la classe exceptionnelle. Il doit étendre son action à d’autres domaines pour améliorer son attractivité et son crédit auprès des collègues. Il doit aussi donner une plus grande visibilité à son champ d’activité pour que le travail effectué auprès des collègues soit plus fructueux en termes d’adhésions.</p>	<p>Ensuite les observatoires de la vie syndicale devront se pencher sur les services que peut proposer le SNES-FSU notamment, mais pas uniquement, aux collègues entrant dans le métier ou partant à la retraite. Le SNES-FSU sait accompagner les collègues lors des opérations de carrière, y compris les nouvelles comme la classe exceptionnelle. Il doit étendre son action à d’autres domaines pour améliorer son attractivité et son crédit auprès des collègues. Il doit aussi donner une plus grande visibilité à son champ d’activité pour que le travail effectué auprès des collègues soit plus fructueux en termes d’adhésions.</p>
<p>Enfin il faudra continuer le travail effectué sur la répartition des décharges de service entre S3, plus transparente et rationnelle. Il était nécessaire de l’initier avant l’approche des élections professionnelles de cette fin d’année.</p>	<p><i>Déplacé au 3.2.1 bis</i></p>
	<p><u>3.2.1 bis Organisation du SNES-FSU : décharges</u> <u>Il faudra continuer le travail effectué sur la répartition des décharges de service entre S3, plus transparente et rationnelle. Il était nécessaire de l’initier avant l’approche des élections professionnelles de cette fin d’année.</u></p>

<p>3.2.2 Les services aux adhérents</p>	<p><u>3.2.2 Les services aux adhérents 3.2.2 Le SNES-FSU aux côtés de ses syndiqués et de la Profession</u></p>
<p>Le syndicalisme doit être utile : il le doit dans les luttes, et ce n'est pas là où il est le plus à l'aise en ce moment, il doit l'être dans la défense individuelle et collective, ce que le SNES-FSU ne réussit pas si mal, mais le doit-il dans l'exercice du métier ?</p>	<p>Le syndicalisme doit être utile : il le doit dans les luttes, et ce n'est pas là où il est le plus à l'aise en ce moment, il doit l'être dans la défense individuelle et collective, ce que le SNES-FSU ne réussit pas si mal, mais le doit-il dans l'exercice du métier ? <u>L'expertise du SNES-FSU en matière de défense des droits individuels et collectifs est reconnue et appréciée par les syndiqués et par la Profession. C'est un élément structurant de notre identité syndicale, mais cette dernière ne peut s'y limiter. Elle se compose aussi de notre capacité à mener les luttes indispensables à la transformation sociale que nous revendiquons.</u> <u>Enfin, le SNES-FSU est aussi riche d'une réflexion pédagogique et disciplinaire inédite dans le champ syndical. Il est nécessaire de l'utiliser davantage.</u> <u>L'existence de ce travail disciplinaire, de stages, de listes de diffusion, devra être davantage mise en avant dans la communication à la Profession et aux syndiqués, notamment lors de l'adhésion. Dans un contexte d'attaques sur le métier, mais aussi de formation initiale ou continue qui sert de courroie de transmission aux soi-disant bonnes pratiques pédagogiques, les stages disciplinaires, les stages métiers seront systématisés dans les sections académiques. Les stages métiers, mêlant approches sociologiques sur l'état de notre métier aujourd'hui et approches disciplinaires devront être notamment proposés aux entrants dans le métier. Ces approches ne pourront être déconnectées de la réflexion syndicale sur les politiques éducatives actuelles : place prépondérante du néo-management, volonté de scinder le 2nd degré en deux blocs etc.</u> <u>Ainsi, le SNES-FSU mettra en avant les multiples dimensions de son identité syndicale sans se substituer à d'autres types d'organisations.</u></p>
<p>Si la mise en place des entretiens de carrière a fait l'objet de nombreux stages dans les académies, d'HMIS dans les établissements, où l'approche collective a été assurée, le dialogue syndical avec les corps d'inspection s'est avéré souvent très verrouillé, et la question d'un accompagnement plus individualisé de collègues qui le souhaiteraient pose plus largement le rôle du syndicat sur le plan pédagogique, au-delà de la réflexion sur les</p>	<p>Si la mise en place des entretiens de carrière a fait l'objet de nombreux stages dans les académies, d'HMIS dans les établissements, où l'approche collective a été assurée, le dialogue syndical avec les corps d'inspection s'est avéré souvent très verrouillé, et la question d'un accompagnement plus individualisé de collègues qui le souhaiteraient pose plus largement le rôle du syndicat sur le plan pédagogique, au-delà de la réflexion sur les programmes et les contenus. Une demande existe et elle ne doit pas</p>

<p>programmes et les contenus. Une demande existe et elle ne doit pas être ignorée, sauf à laisser définitivement le champ libre aux commerçants ou à d'autres organisations syndicales.</p>	<p>être ignorée, sauf à laisser définitivement le champ libre aux commerçants ou à d'autres organisations syndicales.</p>
<p>Des échanges existent, notamment via les listes de diffusion et les journées de réflexion disciplinaires (JRD) : échanges sur les pratiques, programmes, questions professionnelles, sujets de brevet et de bac, échanges de cours, etc. Il existe aussi des stages syndicaux académiques qui, si leur objectif affiché n'est pas de pallier les carences de la formation continue institutionnelle, y contribuent pourtant de façon notable. Comment poursuivre et améliorer les échanges avec les collègues ? En se dotant de quels outils ?</p>	<p>Des échanges existent, notamment via les listes de diffusion et les journées de réflexion disciplinaires (JRD) : échanges sur les pratiques, programmes, questions professionnelles, sujets de brevet et de bac, échanges de cours, etc. Il existe aussi des stages syndicaux académiques qui, si leur objectif affiché n'est pas de pallier les carences de la formation continue institutionnelle, y contribuent pourtant de façon notable. <u>Il est nécessaire de mieux faire connaître ces échanges et les outils existants aux syndiqués.</u> Comment poursuivre et améliorer les échanges avec les collègues ? En se dotant de quels outils ?</p>
<p>Pour préparer le passage à la retraite, il faut poursuivre le travail actifs/retraités en direction des collègues concernés. Le SNES-FSU doit être présent à chacune des étapes de la retraite pour répondre aux demandes individuelles concernant notamment la pension, les droits, les démarches liées à la prise en charge de la dépendance. Il doit être un lieu-ressource grâce aux S1 et aux outils (mémos, stages, permanences...). Cela suppose une formation et des équipes militantes à tous les niveaux, une mise en réseau qui permette la réactivité face aux questions posées.</p>	
<p>3.2.3. Réseau militant</p>	
<p>Il faut aussi consolider le réseau de S1 en s'appuyant notamment sur les S2, et aussi en renforçant la mutualisation du matériel syndical et la communication interne. La création de listes de diffusion permettant aux S1 de communiquer entre eux pour partager les informations et agir pour une meilleure coordination est un outil pour y parvenir.</p>	<p>Il faut aussi consolider le réseau de S1 en s'appuyant notamment sur les S2, et aussi en renforçant la mutualisation du matériel syndical et la communication interne. La création de listes de diffusion permettant aux S1 de communiquer entre eux pour partager les informations et agir pour une meilleure coordination est un outil pour y parvenir.</p> <p><u>La force du SNES est la présence de militants sur le terrain, dans les établissements. Il est impératif de continuer à créer et consolider le réseau des S1 et les sections d'établissement en renforçant la présence des S2 et de leurs militants sur le terrain. Pour cela, la production de matériel syndical en liaison avec le S3 et le S4 est indispensable, mais aussi la mutualisation de tout le matériel syndical (tracts, documents préparatoires des stages, publications...).</u></p>

	<p><u>L'amélioration de la communication interne et la poursuite de toutes les actions menées en terme de formation syndicale.</u></p> <p><u>Face aux difficultés croissantes à faire vivre un véritable collectif au sein des établissements, le rôle central des sections académiques et départementales doit être réaffirmé. Cela passe d'abord par le renforcement de la présence sur le terrain, à travers l'animation d'HIMS, mais aussi des contacts plus réguliers avec les sections d'établissement.</u></p> <p><u>Dans un contexte d'affaïssement du sens du collectif, les actions des militants des S2 est fondamentale. La multiplication des conflits liés aux nouvelles pratiques managériales des chefs d'établissement, ainsi qu'au problème des DHG, démontre aux yeux des collègues la nécessité d'une action collective et la force d'un syndicat de terrain comme le SNES-FSU. Cette action est reconnue par les collègues et est un vecteur important de syndicalisation.</u></p>
<p>3.2.4 Réflexion sur les responsabilités des militants dans les établissements</p>	
<p>Afin de consolider et développer son maillage militant, le SNES-FSU réaffirme son objectif de trouver, soutenir et former davantage de responsables de sections d'établissement. À travers les tournées d'établissement, l'organisation de stages, de réunions, d'instances départementales et académiques élargies aux S1, le SNES-FSU renforce l'implication de l'ensemble de ses militants dans la vie syndicale.</p>	<p>Afin de consolider et développer son maillage militant, le SNES-FSU réaffirme son objectif de trouver, soutenir et former davantage de responsables de sections d'établissement. À travers les tournées d'établissement, l'organisation de stages, de réunions, d'instances départementales et académiques élargies aux S1, le SNES-FSU renforce l'implication de l'ensemble de ses militants dans la vie syndicale.</p> <p><u>Le succès des stages sur les problématiques d'établissement et les droits montre qu'il existe une forte demande. Il faut aussi réfléchir à des outils plus efficaces pour épauler les sections d'établissement au quotidien. De même, l'échange d'informations avec les sections départementales doit être amélioré, surtout lors des temps forts de l'année (dhg, créations et suppressions de postes, etc.).</u></p>
<p>Le SNES-FSU assure en outre la protection de ses responsables d'établissements. Il demande un renforcement du cadre législatif et réglementaire permettant une reconnaissance pleine et entière des droits de la section d'établissement, distincts des droits des élus au conseil</p>	

d'administration qu'il convient également de renforcer.	
Le SNES-FSU développera les initiatives déjà prises de mutualisation de son réseau avec celui des responsables d'établissement du SNEP-FSU. Il encouragera la communication à ses secrétaires d'établissement de toutes les informations nécessaires à l'association des autres adhérents d'un syndicat de la FSU à toutes les activités de la section.	
3.3. Formation syndicale	
La politique de formation syndicale constitue l'un des outils de renforcement du SNES-FSU.	
La poursuite de la formation des équipes syndicales des S2, chargées notamment du développement des sections d'établissement, doit redonner confiance dans nos capacités collectives d'action locale.	<p>La poursuite de la formation des équipes syndicales des S2, chargées notamment du développement des sections d'établissement, doit redonner confiance dans nos capacités collectives d'action locale.</p> <p><u>La formation des équipes syndicales des S2 doit être enrichie. Au-delà du développement des sections syndicales, la multiplication des conflits liés au nouveau management et au renforcement des pouvoirs du chef d'établissement, nécessitent une consolidation de la formation juridique et politique des militants. Dans un contexte de renouvellement important des équipes militantes, une journée « nouveaux militants » doit être organisée dans chaque section académique. Sans se substituer au stage existant au niveau national, elle permettra de faire connaître plus rapidement aux nouveaux militants les enjeux syndicaux immédiats au niveau académique.</u></p>
Elle doit s'accompagner, dans une période d'attaques très dures contre le syndicalisme et plus globalement les valeurs progressistes, d'une politique de réarmement idéologique de nos militant-es sur la base de notre histoire, de nos valeurs, de nos luttes. Le SNES-FSU se donne l'objectif de faire un stage « militants de S1 » par an et par département, suivi d'un stage national qui en ferait le bilan pour l'améliorer.	<p>Elle doit s'accompagner, dans une période d'attaques très dures contre le syndicalisme et plus globalement les valeurs progressistes, d'une politique de réarmement de <u>formation</u> idéologique de nos militant-es sur la base de notre histoire, de nos valeurs, de nos luttes. <u>Les stages de formation relatifs aux enjeux économiques et sociaux, ainsi qu'à la mise en perspective historique des débats éducatifs seront développés.</u> Le SNES-FSU se donne l'objectif de faire un stage « militants de S1 » par an et par département, suivi d'un stage national qui en ferait le bilan pour l'améliorer.</p>

<p>Le renforcement de l'attractivité du SNES-FSU auprès des collègues en début de carrière passe par une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées dans l'exercice de nos métiers. N'est il pas temps désormais de s'emparer de la question d'une aide syndicale dans ce domaine, passant par l'organisation de formations ad hoc ? Le SNES-FSU dispose d'une capacité d'expertise pédagogique, de liens anciens et étroits avec le monde de la recherche universitaire.</p>	<p>Le renforcement de l'attractivité du SNES-FSU auprès des collègues en début de carrière passe par une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées dans l'exercice de nos métiers. <u>Les stages syndicaux, croisant les questions politiques et disciplinaires, à destination des collègues entrant dans le métier seront systématisés (cf 3.2.3)</u> N'est il pas temps désormais de s'emparer de la question d'une aide syndicale dans ce domaine, passant par l'organisation de formations ad hoc ? Le SNES-FSU dispose d'une capacité d'expertise pédagogique, de liens anciens et étroits avec le monde de la recherche universitaire.</p>
<p>Le syndicat, au-delà de ce qui existe déjà (journées disciplinaires, stages...) pourrait fournir un cadre d'échanges, y compris de contenus et de pratiques de cours (forums par exemple), loin de toute démarche dogmatique, et sans renoncer à l'exigence d'une véritable formation continue par l'Éducation nationale.</p>	<p>Le syndicat, au-delà de ce qui existe déjà (journées disciplinaires, stages...) pourrait fournir un cadre d'échanges, y compris de contenus et de pratiques de cours (forums par exemple), loin de toute démarche dogmatique, et sans renoncer à l'exigence d'une véritable formation continue par l'Éducation nationale.</p>
<p>La fidélisation des adhérent-e-s récent-e-s peut être améliorée par la mise en place de stages d'accueil, en s'appuyant notamment sur les diaporamas créés à cet effet par les équipes du S4.</p>	
<p>La nécessité d'améliorer la mutualisation de nos pratiques de formation syndicale demeure plus que jamais nécessaire, et possible grâce aux nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux, cloud...).</p>	
<p>Enfin, le SNES-FSU doit continuer à rechercher une meilleure articulation entre sa politique de formation et celle de la FSU, mais aussi avec nos partenaires de la CGT et de Solidaires.</p>	<p>Enfin, le SNES-FSU doit continuer à rechercher une meilleure articulation entre sa politique de formation et celle de la FSU, mais aussi avec nos partenaires de la CGT et de Solidaires, <u>dans le respect de nos mandats.</u></p>
<p>4. Syndicalisme international</p>	
<p>Force est de constater que le mouvement syndical européen ne parvient pas à contrer les politiques néolibérales imposées par les institutions de l'UE et de la zone euro. L'absence de mobilisations impulsées par la CES sous forme d'euro-manifestations montre bien les difficultés à coordonner des luttes pour faire échec aux réformes structurelles contre les services publics, la protection sociale et les droits des travailleurs partout en</p>	

Europe.	
Face à la montée des nationalismes et des replis identitaires, le syndicalisme européen devrait jouer un rôle encore plus actif. En 2011, la FSU a demandé son affiliation à la CES. Force est de constater que cette démarche n’aboutit pas en raison de l’opposition de FO, l’UNSA et la CFDT. Conformément à la décision prise au Congrès du Mans de 2016, le SNES-FSU demande à la FSU de reprendre une démarche d’adhésion à l’Internationale des Services Publics (ISP).	
Le SNES-FSU est très impliqué au niveau du Comité Syndical Européen de l’Éducation mais celui-ci peine à trouver sa place dans les luttes pour l’éducation.	
Alors que le statut de la profession enseignante reste peu attractif dans bon nombre de pays, notamment en raison des mauvaises conditions de travail et salariales, que les organisations membres du CSEE signalent des pressions croissantes sur le financement public de l’éducation, des difficultés demeurent pour mener des campagnes plus visibles en direction des gouvernements nationaux et des institutions européennes (Conseil, Parlement).	
L’urgence est pourtant d’obtenir des améliorations significatives de la situation des personnels enseignants et de l’éducation en général.	
Au niveau européen, comment dépasser la diversité des situations dans les différents pays, renforcer la solidarité et créer le rapport de forces qui permettra de contrer les politiques néolibérales ?	
4.1. Syndicalisme international	
La création de la CSI (Confédération syndicale internationale) avait suscité beaucoup d’espoir pour un syndicalisme plus en phase avec les réalités nationales. Cet espoir a été déçu et les organisations syndicales internationales, y compris sectorielles, se montrent bien impuissantes face aux politiques néolibérales dont sont victimes les populations dans la	La création de la CSI (Confédération syndicale internationale) avait suscité beaucoup d’espoir pour un syndicalisme plus en phase avec les réalités nationales. Cet espoir a été déçu et les organisations syndicales internationales, y compris sectorielles, se montrent bien impuissantes face aux politiques néolibérales dont sont victimes les populations dans la plupart des pays du monde. La demande d’adhésion de la FSU à la

<p>plupart des pays du monde. La demande d'adhésion de la FSU à la CSI n'a toujours pas abouti, ce qui constitue un handicap.</p>	<p>CSI n'a toujours pas abouti, ce qui constitue un handicap. <u>En Europe, le mouvement syndical ne parvient pas à contrer les politiques néolibérales imposées par les institutions de l'UE et de la zone Euro. La faiblesse des mobilisations impulsées par la CES sous forme d'euro-manifestations montre bien la difficulté à coordonner des luttes pour faire échec aux réformes structurelles contre les services publics, la protection sociale et les droits des travailleurs. Dans le contexte actuel, le syndicalisme européen devrait jouer un rôle plus actif, dans lequel le SNES-FSU devra prendre toute sa part.</u></p>
<p>Comment faire évoluer le syndicalisme international vers des dynamiques plus revendicatives et combatives ? Dans la perspective du prochain congrès de l'IE en juillet 2019, quelle stratégie le SNES-FSU devrait-il mettre en œuvre pour faire avancer, au niveau international, le syndicalisme dont nous nous réclamons ?</p>	<p>Comment faire évoluer le syndicalisme international vers des dynamiques plus revendicatives et combatives ? Dans la perspective du prochain congrès de l'IE en juillet 2019, quelle stratégie le SNES-FSU devrait-il mettre en œuvre pour faire avancer, au niveau international, le syndicalisme dont nous nous réclamons ?</p>
<p>4.2. L'activité internationale du SNES-FSU</p>	
<p>Le SNES-FSU réaffirme les mandats adoptés au congrès de Grenoble en 2016. Y a-t-il d'autres pistes de réflexion pour mieux intégrer les dimensions européennes et internationales dans l'activité du SNES-FSU ?</p>	
<p>4.3. Alter Sommet</p>	
<p>Depuis 2012, le SNES-FSU est engagé dans le réseau Alter Sommet qui bute également sur la difficulté à faire converger les luttes existantes. Il s'agit d'un espace de discussions et de débats sur les politiques de l'UE et les mouvements sociaux en Europe. En mars 2017, l'Alter Sommet a lancé une campagne sur « les droits sociaux et économiques pour toutes et tous ».</p>	
<p>C'est un exemple d'initiative concrète. Comment faire en sorte que les propositions alternatives relatives à l'écologie, aux transformations du</p>	

monde du travail et aux migrations soient davantage popularisées, notamment au niveau des S3 ?	
4.4. Coopération	
Le SNES-FSU poursuivra ses objectifs et ses actions de coopération. Cette coopération s'exerce principalement en direction de l'Afrique francophone (Mauritanie, Tchad, Djibouti, Niger) mais aussi en direction de l'Amérique latine, du Moyen-Orient (Palestine), de l'Asie (Inde) et de l'Europe centrale (Pologne).	
La politique de coopération du SNES-FSU est axée sur des thèmes syndicaux ou en phase avec l'action du SNES-FSU : syndicalisation des jeunes, activités militantes, partage d'expériences, réflexion sur le métier. Elle peut aussi répondre à des demandes particulières de syndicats : animation de stage, outils de communication, publication de bulletins syndicaux, envoi de matériel, aide à l'organisation de congrès syndicaux.	La politique de coopération du SNES-FSU est axée sur des thèmes syndicaux ou en phase avec l'action du SNES-FSU : syndicalisation des jeunes, activités militantes, partage d'expériences, réflexion sur le métier. <u>Le SNES s'attachera à les faire mieux connaître à tous les syndiqués et lancera des campagnes auprès des collègues pour des échanges de coopération dans les pays cités.</u> Elle peut aussi répondre à des demandes particulières de syndicats : animation de stage, outils de communication, publication de bulletins syndicaux, envoi de matériel, aide à l'organisation de congrès syndicaux.
4.5. CSFEF	
Le SNES-FSU participe au fonctionnement du CSFEF (Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation) qu'il préside, en complément de sa politique de coopération internationale. Il contribuera à développer les initiatives autour de l'appel francophone contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation avec des syndicats, associations ou ONG internationales. En complément de l'action du CSFEF, le SNES-FSU pourra proposer aux syndicats du Sud de participer à des activités qu'il organise (stages, conférences, visites).	

Le SNES-FSU rappelle que le CSFEF est le regroupement syndical de l'éducation reconnu par la Francophonie. Il reste attaché à l'autonomie du CSFEF concernant les activités qu'il organise ; sa spécificité doit être respectée par l'IE.	
4.6. Forum social mondial	
Après le FSM de Montréal en août 2016, le prochain forum est programmé en mars 2018 au Brésil. Des sujets tels que le processus de renouvellement du FSM, l'articulation entre mouvements nationaux et internationaux devraient y être débattus. À ce jour, des thématiques plus ciblées n'ont pas encore été précisées.	
5. Solidarité internationale	
5.1. Lutte contre la marchandisation et la privatisation de l'éducation	
Elle est devenue un objectif partagé par plusieurs acteurs internationaux. Le SNES-FSU entend poursuivre le processus engagé dans la communauté francophone visant à réaffirmer la nécessité d'un service public de qualité, à réguler l'enseignement privé et à limiter l'intrusion d'entreprises à l'école.	
C'est bien souvent le désengagement de l'État qui fragilise le système éducatif public et pénalise les plus pauvres (Maroc, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire, Brésil, Chili, Uruguay) : le SNES-FSU restera engagé auprès des organisations syndicales qui luttent contre ces dérives.	Burkina Faso
5.2. Défense des droits syndicaux	

<p>Le SNES-FSU continuera à soutenir les syndicalistes menacés dans leur pays et participera aux campagnes nationales (avec la FSU) ou internationales sur ce point, comme il l’a fait par le passé (Egitim-Sen Turquie, SEP et SYNESED Djibouti, en Iran, en Palestine, aux Philippines).</p>	
<p>En Turquie de très nombreux collègues ont été suspendus de leurs fonctions, avec suspension de salaire, confiscation de leur passeport et fermeture des droits à la sécurité sociale en raison de leur engagement politique ou syndical, ils sont poursuivis devant les tribunaux pour des délits d’opinion sous l’accusation, tout à fait injustifiée, de liens avec une organisation séditeuse ou terroriste.</p>	<p><i>Ajouter</i> <u>Le SNES-FSU réaffirme ses mandats historiques sur la Turquie, notamment ceux de Grenoble.</u></p>
<p>À Djibouti, depuis plusieurs années, le gouvernement fait pression sur les responsables syndicaux enseignants du premier et du second degré en multipliant les arrestations de plus ou moins courte durée, en suspendant les collègues de leurs fonctions et en leur interdisant des déplacements à l’étranger.</p>	
<p>Le SNES-FSU continuera d’intervenir pour soutenir les droits de syndicalistes enseignants partout où ils sont mis à mal. Le SNES-FSU poursuivra son action de soutien à des revendications syndicales communes sur tous les sujets qui sont débattus au niveau européen ou international. À cet égard il continuera à jouer un rôle actif au sein du CSEE et de l’IE.</p>	
<p>5.3. Solidarité</p>	
<p>L’éducation est particulièrement mise à mal dans les pays en conflit (Mali, Congo, Centrafrique) ou en crise : cours non assurés, écoles occupées, dommages matériels, enseignants dans l’incapacité d’assurer leurs missions, insécurité grandissante, enfants et adolescents privés du droit à l’éducation et forcés d’émigrer (Libye, Birmanie, Syrie). Le</p>	<p>Le SNES-FSU témoignera de sa solidarité aux pays ou aux minorités victimes de ces situations <u>et en informera les syndiqués et appellera celles et ceux qui le souhaitent à y contribuer.</u></p>

<p>SNES-FSU témoignera de sa solidarité aux pays ou aux minorités victimes de ces situations</p>	
<p>En Palestine, les pressions de l'armée d'occupation israélienne dégradent considérablement les conditions de l'enseignement : trajets très longs avec passage de checkpoints pour se rendre dans les établissements, contrôles incessants des adolescents, incidents et tensions qui pèsent sur la vie des élèves. Le SNES-FSU réaffirme son attachement à une solution négociée pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. À cet égard, le SNES-FSU condamne la décision unilatérale du président Trump de déplacer l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv vers Jérusalem.</p>	